

Procédure d'inscription pour l'année scolaire 2016-2017

1. Inscription administrative en mairie :

Les inscriptions pour l'école de Villard-Sallet pour la rentrée scolaire 2016 se dérouleront du **mardi 29 mars au vendredi 6 mai 2016** inclus en mairie de Villard-Sallet, tous les mardis et vendredis de 9h à 11h et de 16h à 17h45.

Afin de valider l'inscription, merci de vous munir des documents suivants :

- **une copie du livret de famille**
- **un justificatif de domicile**
- **le carnet de santé ou un certificat de vaccination de l'enfant**
- si la famille est non domiciliée sur la commune : une dérogation par le maire du lieu du domicile.

2. Inscription pédagogique :

Après avoir procédé à l'inscription administrative de votre enfant en mairie, il vous faudra vous rendre à l'école de Villard-Sallet pour procéder à l'inscription pédagogique.

Afin de valider l'inscription, merci de vous munir du document suivant :

- **certificat d'inscription délivré par la mairie lors de l'inscription administrative.**

Les familles seront reçues par la directrice avec ou sans rendez-vous (les familles ayant pris un rendez-vous seront reçues en priorité) aux dates suivantes :

- **vendredi 1^{er} avril** aux heures d'ouverture de l'école.
- **mercredi 6 avril et vendredi 8 avril** aux heures d'ouverture de l'école.
- **mercredi 27 avril de 11h30 à 14h30 uniquement sur rendez-vous.**
- **vendredi 29 avril** aux heures d'ouverture de l'école.
- **mercredi 4 mai** aux heures d'ouverture de l'école.

3. Matinée d'immersion pour les élèves entrant en petite section

Les familles qui le souhaitent peuvent amener leur enfant une matinée dans la classe de Mme Bénistant ou dans la classe de Mme Pauchon afin que celui-ci découvre la vie de la classe.

4. Matinée portes ouvertes

Samedi 4 juin 2016 de 10h à 12h, une matinée portes ouvertes sera organisée afin de permettre aux familles et aux enfants de découvrir l'école.